



Strasbourg, le 13 mars 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prévention des accidents oculaires lors de l'éclipse solaire du vendredi 20 mars 2015

Le vendredi 20 mars 2015, une éclipse partielle du soleil sera visible en France métropolitaine de 9 heures à 12 heures. Le maximum d'obscuration du soleil aura lieu vers 10h30 et sera observé sur l'axe Brest-Lille (80 %). En Alsace, le maximum d'obscuration sera moins important (72,5 %). L'observation du phénomène dépendra des conditions météorologiques.

L'observation sans précaution d'une éclipse de soleil est susceptible d'entraîner des lésions ophtalmologiques graves et irréversibles. Pour observer cet événement dans de bonnes conditions de sécurité, des moyens de prévention existent.

Munissez-vous de lunettes spéciales de protection complètement opaques à la lumière normale. Ces lunettes sont des équipements de protection individuelle et doivent porter le marquage CE de conformité. La partie filtrante est constituée soit de films en polyester recouverts d'une fine couche d'aluminium, soit de films en polymère noir teintés dans la masse. Ces films sont généralement fixés sur des montures en carton. **Les lunettes à monture cartonnée doivent être considérées comme étant à usage unique.** La qualité du filtre risque en effet de se dégrader si les lunettes sont conservées dans de mauvaises conditions (ne pas réutiliser par exemple des lunettes qui datent de l'éclipse de 1999). Il est également conseillé de limiter à quelques minutes les observations du soleil et d'effectuer un temps de pause entre deux observations afin de reposer les yeux.

N'utilisez pas de moyens de protection de fortune, comme des verres fumés, les films radiologiques ou de simples lunettes de soleil dont la faculté de protection est très insuffisante.

N'observez, en aucun cas, le soleil avec des instruments d'optique (jumelles, appareil photographique...).

Les parents doivent particulièrement veiller à protéger leurs enfants.

Des informations précises sur le déroulé de l'éclipse sont données sur le site de l'institut de mécanique céleste :

http://www.imcce.fr/langues/fr/ephemerides/phenomenes/eclipses/soleil/html/mars2015_generalite.php

Contacts presse :

Agence régionale de santé d'Alsace Patricia Dietrich 03 88 88 93 14 / 06 08 67 57 52
Préfecture du Bas-Rhin Viviane Chevallier 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45